



1080047407

DA 195

T. 3

184/6

v. 3



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA  
DEL ESTADO DE NUEVO LEON

# HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

## DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS.

### LIVRE VIII.

Depuis la bataille de l'Etendard jusqu'à l'insurrection des Poitevins  
et des Bretons contre le roi Henri II.

1137-1189.

L'amitié qui, au moment de la conquête de Guillaume, 1066  
s'était formée tout à coup entre le peuple anglo-saxon et  
celui d'Écosse, atténuée depuis par plusieurs circonstances, à  
n'avait cependant jamais été entièrement rompue. Le jour 1137.  
où Malcolm Kenmore, le beau-frère du roi Edgar, fut con-  
traint de s'avouer vassal du conquérant, une sorte de bar-  
rière morale s'éleva, il est vrai, entre les rois écossais et les  
Anglais de race; mais Malcolm lui-même et ses successeurs  
supportèrent impatiemment cette condition de vasselage  
que la force leur avait imposée. Plus d'une fois, voulant  
s'y soustraire, ils devinrent agresseurs des Anglo-Normands,  
et descendirent au sud de la Tweed; plus d'une fois aussi,  
les Normands passèrent ce fleuve par représailles; et le

III.

4066  
à  
4137. serment de sujétion féodale fut rompu et renouvelé tour à tour, au gré des chances de la guerre. D'ailleurs, jamais les rois d'Écosse ne mirent au nombre des devoirs qu'ils avaient contractés en acceptant le titre d'*hommes-liges*, l'obligation de fermer leur pays aux émigrés anglo-saxons.

La multitude d'hommes de tout rang et de tout état, qui, après une lutte inutile contre les envahisseurs, s'expatrièrent sur le territoire écossais, vint y augmenter considérablement l'ancienne masse de population germanique établie entre la Tweed et le Forth<sup>1</sup>. Les rois qui succédèrent à Malcolm ne se montrèrent pas moins généreux que lui envers ces réfugiés. Ils leur donnèrent des terres et des emplois, et les admirèrent dans leur conseil d'état, où peu à peu la vraie langue écossaise, la langue gallique ou erse, fut supplantée par le dialecte anglo-danois parlé sur les basses-terres d'Écosse. Par suite de la même révolution, les rois écossais se défirent des surnoms patronymiques qui rappelaient leur origine celtique, et ne gardèrent que de simples noms propres, soit saxons, soit étrangers, comme Edgar, Alexandre, David, etc.

Cette hospitalité que les chefs de l'Écosse accordaient aux hommes de race saxonne fuyant devant les Normands, ils l'offrirent aussi, comme on l'a déjà vu, aux hommes de race normande mécontents du lot qui leur était échu dans le partage de la conquête, ou bannis de l'Angleterre par sentence de leurs propres chefs. Ces fils des conquérants vinrent en grand nombre chercher fortune où les vaincus avaient trouvé recours. La plupart étaient des soldats éprouvés. Les rois écossais les prirent à leur service, joyeux d'avoir des chevaliers normands à opposer aux Normands de par-delà la Tweed. Ils les admirèrent dans leur

<sup>1</sup> Voyez livre IV, t. II, p. 44.

intimité, leur confièrent de grands commandements, et même, pour rendre leur cour plus agréable à ces nouveaux hôtes, ils s'étudièrent à introduire dans le langage teuto-nique, qu'on y parlait, un grand nombre de mots et d'idiotismes français<sup>1</sup>. La mode et l'usage naturalisèrent peu à peu ces locutions exotiques sur tout le pays situé au sud du Forth, et la langue nationale y devint, en assez peu de temps, un composé bizarre de tudesque et de français presque également mélangés.

Cette langue, qui est encore aujourd'hui le dialecte populaire des habitants du midi de l'Écosse, ne conserva qu'une faible quantité de mots celtiques, soit erses, soit bretons, la plupart destinés à représenter des objets propres au pays, tels que les divers accidents d'un sol extrêmement varié. Mais, malgré le peu de figure que faisaient dans le nouveau langage les débris de l'ancien idiome des plaines écossaises, on pouvait facilement reconnaître, à l'esprit et aux mœurs de la population de ces contrées, que c'était une race celtique, où d'autres races d'hommes étaient venues se fondre, sans la renouveler entièrement. La vivacité d'imagination, le goût pour la musique et la poésie, l'habitude de redoubler, en quelque sorte, le lien social par des liens de parenté qui se notent et se réclament jusqu'au degré le plus éloigné, sont des traits originels qui distinguaient, et distinguent encore, les habitants de la rive gauche de la Tweed, de leurs voisins méridionaux.

A mesure qu'on avançait vers l'ouest, dans les plaines d'Écosse, ces traits de physionomie celtique paraissaient marqués plus fortement, parce que le peuple y était plus

<sup>1</sup> Les chartes des rois d'Écosse, à la fin du x<sup>e</sup> siècle, portaient pour suscription : *N. omnibus per regnum suum Scotis et Anglis salutem*. Dans le xii<sup>e</sup> siècle, elles portèrent : *Omnibus fidelibus Francis et Anglis et Scotis*. (Monast. anglic., Dugdale, passim.)

1066 éloigné de l'influence des villes royales de Scone et d'Edin-  
 à burgh, où affluait la multitude des émigrants étrangers.  
 1137. Dans la province de Galloway, par exemple, l'autorité ad-  
 ministrative n'était encore regardée, au XII<sup>e</sup> siècle, que  
 comme une fiction de l'autorité paternelle; et nul homme  
 envoyé par le roi pour gouverner cette contrée ne pouvait  
 y exercer en paix le commandement, s'il n'était agréé  
 comme *tête de famille* ou chef de clan par le peuple qu'il  
 devait régir<sup>1</sup>. Si les habitants ne jugeaient pas à propos de  
 décerner ce titre à l'officier du roi, ou si l'ancien chef hé-  
 réditaire de la tribu ne lui cédait pas volontairement son  
 privilège, la tribu ne le reconnaissait point, malgré sa com-  
 mission royale, et lui-même était bientôt forcé de résigner  
 ou de vendre cette commission au chef préféré par le  
 peuple<sup>2</sup>.

Dans les lieux où les émigrés de l'Angleterre, soit saxons,  
 soit normands, obtenaient des domaines territoriaux, sous  
 condition de foi et de service, ils avaient coutume de bâtir  
 une église, un moulin, une brasserie et quelques maisons  
 pour leur suite, que les Saxons appelaient *the hîrede*, et les  
 Normands *la ménie*. La réunion de tous ces édifices, en-  
 tourés d'une palissade ou d'un mur, se nommait *l'enclos*,  
*the tûn*, dans la langue des basses-terres d'Écosse. Les ha-  
 bitants de cet enclos, maîtres et valets, propriétaires et  
 fermiers, composaient une sorte de petite cité, unie comme  
 un clan celtique, mais par d'autres liens que la parenté,  
 par le service et le salaire, l'obéissance et le commande-  
 ment. Le chef, dans sa tour carrée, bâtie au milieu des  
 demeures plus humbles de ses vassaux ou de ses laboureurs,  
 ressemblait en apparence au Normand d'Angleterre, dont

<sup>1</sup> Caput progeniei. (Ken-Kinneol, Charta Alexandri II, apud Grant's  
 Descent of the Gaels, p. 378.)

<sup>2</sup> Charta Thomæ Flemÿng, apud Grant's Descent of the Gaels, p. 377.

le château-fort dominait les huttes de ses serfs. Mais entre  
 la condition réelle de l'un et de l'autre la différence était  
 grande. En Écosse, la subordination du pauvre au riche  
 n'était point servitude : on donnait, il est vrai, à ce dernier  
 le nom de *lord* en langue teutonique<sup>1</sup>, et de *sire* en langue  
 française; mais, comme il n'était ni conquérant, ni fils de  
 conquérant, on ne le haïssait point, et l'on ne tremblait  
 point devant lui. Une sorte de familiarité rapprochait l'ha-  
 bitant de la tour de celui de la cabane; ils savaient que  
 leurs ancêtres ne leur avaient point légué d'injures mor-  
 telles à venger l'un sur l'autre.

Quand la guerre les rassemblait en armes, ils ne for-  
 maient pas deux peuples séparés, l'un de cavaliers, l'autre  
 de fantassins; l'un couvert d'armures complètes, l'autre  
 à qui les éperons étaient interdits sous peine de châtimens  
 ignominieux. Chacun armé, selon sa richesse, d'une cotte  
 de mailles ou d'un pourpoint doublé, montait son propre  
 cheval bien ou mal enharnaché. En Écosse, la condition  
 de laboureur sur le domaine d'autrui n'était point humi-  
 liante comme en Angleterre, où le mot normand *villain* est  
 devenu, dans le langage vulgaire, la plus odieuse des épi-  
 thètes. Un fermier écossais était appelé communément *le*  
*bonhomme*, *the gude-man*. Son lord n'avait à prétendre de  
 lui que des rentes et des services établis de gré à gré; il  
 n'était point taillé haut et bas comme en pays de conquête<sup>2</sup>;  
 aussi ne vit-on jamais en Écosse aucune insurrection de  
 paysans; le pauvre et le riche sympathisaient ensemble,  
 parce que la pauvreté et la richesse n'avaient point pour  
 cause première la victoire et l'expropriation. Les races  
 d'hommes, comme les différents idiomes, s'étaient mé-

<sup>1</sup> Laird, suivant l'orthographe et la prononciation écossaise.

<sup>2</sup> Walter Scott's Minstrelsy of the scottish border, vol. I, p. 81 et 169.

1066 langées dans tous les rangs, et la même langue se parlait  
à  
1137. au château, à la ville et dans la chaumière.

Cette langue, que sa ressemblance avec celle des Anglo-Saxons faisait nommer *anglisc* ou anglaise, avait un sort bien différent en Écosse et en Angleterre. Dans ce dernier pays, elle était l'idiome des serfs, des gens de métier, des gardeurs de troupeaux, et les poètes, qui chantaient pour les hautes classes, ne composaient qu'en pur normand; mais, au nord de la Tweed, l'anglais était la langue favorite des ménestrels attachés à la cour; il était poli, travaillé, gracieux, recherché même, tandis que de l'autre côté du même fleuve, il devenait rude et sans grâce, comme les malheureux qui le parlaient. Le petit nombre de poètes populaires qui, au lieu de rimer en français pour les fils des Normands, s'obstinèrent à rimer en anglais pour les Saxons, sentaient cette différence, et se plaignaient de ne pouvoir employer, sous peine de n'être point compris, le beau langage, les tours hardis et la versification compliquée des Écossais méridionaux. « J'ai mis, dit l'un d'eux, dans  
« mon anglais simple, pour l'amour des gens simples, ce  
« que d'autres ont écrit et dit plus élégamment; car ce  
« n'est point pour orgueil et noblesse que j'écris, mais pour  
« ceux qui ne sauraient entendre un anglais plus recher-  
« ché<sup>1</sup>. » Dans cet anglais poli des basses-terres d'Écosse

Als thai haf wryten and sayd  
Haf I alle in myn Inglis layd,  
In symple speche, as I couthe.

Bot for the luf of symple men

That strange Inglis can not ken;  
Thai sayd it for pride and nobleye.

(Robert of Brunne's prologue to his chronicle,  
p. xcviij, ed. Hearne.)

furent habillées les vieilles traditions bretonnes, qui res- 1066  
tèrent dans la mémoire des habitants des bords de la Clyde, à  
1137. longtemps après que la langue bretonne eut péri dans ces  
contrées. Sur les basses-terres du sud-ouest, Arthur et les  
autres héros de la nation cambrienne étaient plus populaires  
que les héros des anciens Scots, que Gaul-Mac-Morn et  
Fin-Mac-Gaul, ou Fingal, père d'Oshinn<sup>1</sup>, chantés en lan-  
gage gallique dans les montagnes et dans les îles<sup>2</sup>.

La population qui parlait ce langage presque entièrement  
semblable à celui des indigènes de l'Irlande était encore,  
au xii<sup>e</sup> siècle, la plus nombreuse en Écosse, mais la moins  
puissante politiquement, depuis que ses propres rois avaient  
déserté son alliance pour celle des habitants du sud-est.  
Elle le savait, et se souvenait que les plaines occupées par  
ces nouveaux venus avaient été jadis la propriété de ses  
aïeux; elle les haïssait comme usurpateurs, et ne leur don-  
nait point le nom de Scots, sous lequel les étrangers les  
confondaient avec elle, mais celui de *Sassenachs*, c'est-à-  
dire Saxons, parce que, de quelque origine qu'ils fussent,  
tous parlaient la langue anglaise. Longtemps les enfants des  
Galls regardèrent comme de simples représailles les incur-  
sions de guerre et de pillage faites sur les basses-terres d'É-  
cosse: « Nous sommes les héritiers des plaines, disaient-ils,  
« il est juste que nous reprenions nos biens<sup>3</sup>. »

Cette hostilité nationale, dont les habitants de la plaine  
redoutaient vivement les effets, les rendit toujours disposés  
à provoquer, de la part des rois d'Écosse, toutes sortes de

<sup>1</sup> Al. Ossian. La prononciation est la même.

<sup>2</sup> Walter Scott's *Minstrelsy of the scottish border*, t. III, p. 243. —  
Voyez sir Tristrem edited by Walter Scott, Edinburgh, 1806.

<sup>3</sup> *Lady of the Lake*, notes, p. 202; Walter Scott's *poetical works*,  
published by Galignani. Paris, 1827. — Johan. de Fordun *Scotichronicon*,  
lib. II, p. 79, ed. Hearne.

4066  
à  
1137. mesures arbitraires et tyranniques pour ruiner l'indépendance des montagnards. Mais il semble qu'il y ait dans les mœurs, comme dans la langue des populations celtiques, un principe d'éternité qui se joue du temps et des efforts des hommes. Les clans des Galls se perpétuèrent sous leurs chefs patriarcaux, auxquels les membres du clan, portant tous le même nom, obéissaient comme des fils à leur père. Toute tribu n'ayant point de patriarche et ne vivant point en famille était considérée comme vile; peu d'entre elles encourageaient ce déshonneur; et, pour l'éviter, les poètes et les historiens, grands auteurs de généalogies, avaient toujours soin de faire descendre chaque nouveau chef du chef primitif, de l'aïeul commun de toute la tribu<sup>1</sup>. Pour signe de cette filiation, qui jamais ne devait s'interrompre, le chef actuel joignait à son nom propre un surnom patronymique que tous ses prédécesseurs avaient porté avant lui, et que ses successeurs devaient prendre de même. Suivant l'étiquette celtique, ce surnom leur tenait lieu de titre. Jamais le style féodal des actes publics d'Écosse n'eut cours dans les montagnes ni dans les îles, et le même homme qui, à la cour des rois, s'intitulait duc ou comte d'Argyle, de retour dans le pays d'Argyle, au sein de sa tribu, redevenait Mac-Callam-more, c'est-à-dire le fils de Callam-le-Grand<sup>2</sup>.

Toutes les peuplades répandues sur la côte occidentale de l'Écosse, depuis la pointe de Cantire jusqu'au cap du Nord, et dans les îles Hébrides, qu'on appelait aussi îles des Galls<sup>3</sup>, vivaient en sociétés séparées, sous cette autorité patriarcale; mais, au-dessus de tous leurs chefs particuliers, il existait, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, un chef suprême, que,

<sup>1</sup> Lady of the Lake, notes, p. 192; Walter Scott's poetical works.

<sup>2</sup> Ibid., p. 185.

<sup>3</sup> Innis Gail.

4066  
à  
1137. dans la langue des basses-terres, on appelait le lord, le seigneur, ou le roi des îles. Ce roi de toute la population gallique d'Écosse avait sa résidence à Dunstaffnage, sur un rocher de la mer occidentale, ancien séjour des rois scots, avant leur émigration vers l'est; quelquefois aussi il habitait le fort d'Artornish, sur le détroit de Mull, ou bien l'île d'Ilay, la plus fertile, sinon la plus grande des Hébrides. Là se tenait une haute cour de justice, dont les membres s'asseyaient en cercle sur des sièges taillés dans le roc. On y voyait aussi une pierre de sept pieds carrés, sur laquelle montait le roi des îles, au jour de son couronnement. Debout sur ce piédestal, il jurait de conserver à chacun ses droits, et de faire, en tout temps, bonne justice; ensuite on lui remettait entre les mains l'épée de son prédécesseur; l'évêque d'Argyle et sept prêtres le sacraient, en présence de tous les chefs de tribus des îles et du continent<sup>1</sup>.

Le pouvoir du roi des îles Hébrides s'étendit quelquefois sur celle de Man, située plus au sud, entre l'Angleterre et l'Irlande, et quelquefois cette île eut un roi à part, issu de race irlandaise, ou fils d'anciens chefs scandinaves, qui s'y étaient reposés après leurs courses de mer. Les rois des îles de l'ouest reconnurent pour suzerains tantôt les rois d'Écosse et tantôt ceux de Norvège, selon qu'ils y furent engagés par l'intérêt ou contraints par la force<sup>2</sup>. L'aversion naturelle des Galls contre les Écossais des basses-terres tendait à maintenir l'indépendance de cette royauté purement gallique, qui existait encore dans toute sa plénitude vers le temps où cette histoire est parvenue; alors le roi

<sup>1</sup> Walter Scott's Lord of the Isles, notes, p. 314-316.

<sup>2</sup> Triginta duas insulas tenet rex insularum... de rege Norwegiæ. (Robertus de Monte sub anno 1166, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XVI, p. 256, in nota ad calc. pag.) — Rex Manniæ et insularum. (Charta regis Manniæ, apud Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 427.)

1066 des îles traitait de puissance à puissance avec celui d'Écosse, son rival en temps ordinaire, mais son allié naturel à 1137. contre un ennemi commun, par exemple, contre les rois d'Angleterre; car l'instinct de haine nationale, qui avait tant de fois poussé les anciens Scots vers la Bretagne méridionale, n'avait point encore péri chez les montagnards écossais<sup>1</sup>.

Sur les basses-terres d'Écosse, une guerre contre les Anglo-Normands ne pouvait manquer d'être extrêmement populaire; car les Saxons d'origine, qui habitaient ce pays, brûlaient de venger leurs propres malheurs et les malheurs de leurs aïeux, et, par un concours bizarre de circonstances, les Normands réfugiés en Écosse désiraient eux-mêmes se mesurer avec ceux de leurs compatriotes qui les avaient bannis d'Angleterre<sup>2</sup>. Le désir de reprendre les domaines qu'ils avaient usurpés autrefois, non moins vif chez eux que n'était dans le cœur des Anglo-Saxons celui de recouvrer leur patrie et leurs biens héréditaires, faisait que, dans le conseil des rois d'Écosse, où les nouveaux citoyens siégeaient en grand nombre, l'opinion presque universelle était pour la guerre avec les conquérants de l'Angleterre. Galls, Saxons, Normands, hommes des montagnes et de la plaine, quoique par des motifs différents, s'accordaient tous sur ce point; et c'est probablement cet accord unanime, bien connu des Anglais de race, qui encouragea ces

<sup>1</sup> Insulana sive montana... gens... populo Anglorum et linguæ... infesta jugiter et crudelis. (Johan. de Fordun Scotichronicon, lib. II, p. 79, ed. Hearne.)

<sup>2</sup> Habebat rex (Scotorum) secum, qui eum crebro admonitionis calcare... stimulabant, hinc filium Roberti de Bathentona, ejusque collaterales, qui ex Anglia exulati, sub spe recuperandæ patriæ ad illum confugerant... aliosque quam plures qui vel questus gratia... (Gesta Stephani regis, apud Script. rer. normann., p. 939.)

derniers à compter sur l'appui de l'Écosse, dans le grand complot tramé et découvert en l'année 1137.

Depuis longtemps il arrivait en foule auprès des rois écossais, neveux du dernier roi anglo-saxon, des émissaires du peuple anglais, les conjurant, par la mémoire d'Edgar leur oncle, de venir au secours de la nation opprimée, dont ils étaient parents. Mais les fils de Malcolm Kenmore étaient rois, et, comme tels, peu disposés à se commettre, sans de puissants motifs d'intérêt personnel, dans une révolte nationale. Ils restèrent sourds aux plaintes des Anglais et aux suggestions de leurs propres courtisans, tant que vécut le roi Henri I<sup>er</sup>, avec lequel ils avaient aussi quelque lien de parenté par sa femme Mathilde, fille de Malcolm. Lorsque Henri fit jurer aux chefs normands de donner, après sa mort, le royaume à la fille qu'il avait eue de Mathilde, David, alors roi d'Écosse, fut présent à cette assemblée, et il y prêta serment comme vassal de Henri I<sup>er</sup>; mais, après que les seigneurs d'Angleterre, manquant à leur parole, au lieu de Mathilde, eurent choisi Étienne de Blois, le roi d'Écosse commença à trouver que la cause des Saxons était la meilleure<sup>1</sup>: il promit de les assister dans leur projet d'exterminer tous les Normands, et peut-être, en récompense de cette promesse vague, stipula-t-il, comme ce fut le bruit du temps, qu'on le ferait roi d'Angleterre si l'entreprise réussissait.

L'affranchissement des Anglais n'eut point lieu, comme on l'a vu plus haut, grâce à la vigilance d'un évêque. Cependant le roi d'Écosse, qui ne s'était lié à ce peuple que parce qu'il avait, de son côté, des projets de guerre contre les Anglo-Normands, rassembla une armée et marcha vers

<sup>1</sup> Zeloque justitiæ successus, tum pro communis sanguinis cognatione, tum pro fide mulieri repromissa et debita, regnum Angliæ turbare disposuit. (Ibid., p. 939.)

1066  
à  
1137.  
1135  
à  
1137.

1138.